



Suppression du Soir 3

Le mépris jusqu'au bout de la nuit

L'information est la première mission de France Télévisions, vraiment ? Vendredi 15 décembre, la direction exécutive de France 3 a eu raison du Soir 3, avec la complicité silencieuse de la direction de l'information et des directions régionales.

La diffusion d'une émission consacrée à Jacques Dutronc et du film « Van Gogh » a entraîné la suppression totale du Soir 3 national et des éditions régionales du Soir 3.

Nos éditions ont donc été supprimées, en toute discrétion. Au point même que la direction n'a pas jugé utile de prévenir la plupart des journalistes et techniciens qui étaient de service ce soir-là. Pas un mail, rien !

Quel mépris, quel gâchis de la part d'une direction qui prône pourtant l'exemplarité et une gestion rigoureuse...

Depuis cinq ans et l'annonce du projet de fusion des rédactions nationales "info 2015", tous les directeurs de l'Information répètent inlassablement le même refrain : *"La fusion n'entraînera pas de suppression d'éditions (...) Info 2015 n'a pas pour but de supprimer des emplois"...*

Les procès-verbaux des séances du CCE ou du CE Siège l'attestent : ces discours ont été servis en boucle aux représentants du personnel.

Depuis cinq ans, le SNJ le dénonce : cette fusion des rédactions nationales n'est pas un projet éditorial, mais un plan d'économies à grande échelle.

Les actes de la direction contredisent les discours rassurants et confirment l'analyse du SNJ.

Voilà qui met en perspective nos questions restées sans réponse lors du dernier Comité Central d'Entreprise (CCE), les 13 et 14 décembre.

Des questions posées à la présidente, Delphine Ernotte-Cunci, et à la directrice de France 3, Dana Hastier, au sujet de la suppression définitive du Soir 3 week-end, en janvier 2018.

Seule réponse obtenue : cette suppression n'est pour l'instant qu'une hypothèse, mais si elle était confirmée, c'est au directeur de l'Information de vous l'annoncer.

Alors qui aura le courage de nous répondre enfin sur l'avenir du Soir 3 ? Il faudra en tout cas une sacrée dose de cynisme à celui qui viendra supprimer ce JT historique du service public.

La suppression du "Journal de la Nuit" de France 2, des fusions de services à marche forcée, l'abandon de dizaines de postes occupés par des CDD, et maintenant de sérieuses menaces sur le Soir 3 : et demain ? Quelles conséquences pour les JRI et les équipes des services société-culture si la fusion continue ? Quelles conséquences pour les CDD et les CDI si des éditions sont supprimées ? Quel avenir pour des rédactions entières dirigées par des cadres dont l'obsession est avant tout de soustraire des ETP ?

Il est encore temps de suspendre le projet Info 2015, comme les syndicats SNJ, CGT et FO l'exigeaient dans le préavis de grève du 13 décembre, et de réfléchir aux conséquences d'une fusion à marche forcée.

Il est surtout temps pour ceux qui nous dirigent de respecter nos missions de service public, nos téléspectateurs et les équipes qui font vivre l'information sur toutes les antennes de France Télévisions.

Paris, le 18 décembre 2017

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Anne Guille : 06 79 47 39 25 – Didier Givodan : 06 72 83 76 85

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)